

Ville de Port-de-Bouc

Conseil Municipal du 29 mai 2018

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 30, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

23 présents : FERNANDEZ-PÉDINIELLI Patricia, SANTORU-JOLY Evelyne, DEPAGNE Marc, CERBONI Rosalba, BELSOLA Laurent, GIOVANELLI Béatrice, GUIRAMAND Patrick, MALARET Monique, PHILIPPE Louis, SIRAT Boulenouar, GIORGETTI René, SANTIAGO Michel, NOUGUE Alain, GALLINA Martine, DOMINI Chérifa, MULLER Martine, DI CESARE Stéphanie, TALBI Mehdi, LOUDIYI Fatima, MICHEL Christiane, BERNEX Claude, PINET Gérald, PEPE Virginie.

6 Absents avec procuration : CHAPELLE Patrice, LADJAL Mériem, SAADAoui Amar, DINI Manon, NGUYEN Jean-Louis, GIANNANTONI Jean-Christophe.

3 absents : TORRES Christian, TETIENNE-CASANO Corinne, DIDERO Stéphane.

1 absent excusé sans pouvoir : REBBADJ Saler.

Le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

Madame le Maire désigne comme **secrétaire de séance**
Madame Stéphanie DI CESARE, qui accepte de prendre cette
responsabilité.

-*-*-*-*-*-*-*

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 avril
2018**

Mme le Maire.- Avez-vous des remarques à formuler sur
le compte rendu du dernier Conseil Municipal ? (*Aucune remarque
n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

**Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 avril 2018
est approuvé à l'unanimité**

Mme le Maire.- Le Conseil Municipal sera consacré par
l'ordre du jour dont deux motions présentées, soumises à avis et
à vote.

Nous avons un rapport numéro 1 destiné à parler de
l'intégration du Service Espace Public Numérique dans les
services municipaux, mais le travail effectué par la Métropole
n'est pas encore abouti ; nous étions contents et pensions que
nous pourrions le faire passer aujourd'hui mais je vous demande
de bien vouloir annuler ce point numéro 1 et de le reporter au
prochain Conseil Municipal.

2/ BUDGET ANNEXE CAMPINGS MUNICIPAUX - ADMISSION EN NON VALEUR

Rapporteur : Monsieur Michel SANTIAGO (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Nous devons admettre en non-valeur et régulariser les écritures.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°2 est adopté à l'unanimité

3/ GARANTIE D'EMPRUNT : FOYER SAINT JEAN - ADOMA

Rapporteur : Madame Rosalba CERBONI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Cela nous permet de voir tous les travaux à réaliser sur le foyer ADOMA de Saint Jean. Et ce n'est que le début, un de ces jours on aura de belles surprises à vous raconter sur la suite des foyers ADOMA.

Y a-t-il des demandes de précision ?

Mme PEPE.- Quarante ans, je trouve que ça fait un peu long. Le risque pris par les collectivités peut avoir une contrepartie pour le garant. En ce qui concerne notre ville est-ce que vous avez des logements réservés par le foyer ADOMA, est-ce qu'on peut avoir le nombre et l'utilisation que vous en faites ?

Mme le Maire.- La possibilité pour la Commune d'avoir des contingents réservés s'ouvre avec les garanties d'emprunt, donc effectivement cette coopération nous permet surtout de redéfinir les types de logements que nous avons, mais je passe la parole à l'adjointe aux logements qui va vous détailler un peu plus le travail que nous faisons avec eux.

Mme CERBONI.- On le fait puisqu'on assiste à toutes les commissions ADOMA et on intervient quand ils le faut s'il y a une situation d'urgence pour qu'elle prenne en compte la demande. De toute façon on assiste à toutes les commissions d'attribution sur Port de Bouc.

Mme le Maire.- Vous savez que concernant le foyer ADOMA ce sont des logements particuliers. Le travail que nous menons avec eux s'est de transformer les logements pour qu'ils soient non plus des chambres, des cellules où il n'y a pas de toilettes, ni de quoi se faire à manger, ni de quoi se laver, mais des petits logements indépendants. C'est le cas du foyer Saint Jean. Et nous sommes en train de travailler avec eux pour démolir le foyer des Comtes et reconstruire une structure ADOMA pas très loin dans le même quartier, à quelques mètres à vol d'oiseau, pour là aussi arrêter avec ces cellules et pour créer du logement adapté, non pas une augmentation de surface ni une diminution de logements en nombre mais une qualité qui sera rendue. L'idée c'est de loger nos anciens de façon bien meilleure, d'adapter le logement en direction des jeunes, et de faire des projets avec eux. Le fait de garantir des emprunts nous permet y compris d'avoir ce projet qui n'attend pas non plus le NPNRU -d'ailleurs je pense que Marc nous en dira beaucoup sur la Politique de Ville avec la motion. Vous avez entendu dernièrement malheureusement les informations qui, en tant qu'élus, nous ont secoués, et je dirais nous ont mis en colère. C'est donc une coopération fort intéressante.

Mme CERBONI.- Si je peux me permettre je voudrais ajouter qu'il s'agit de logements mais pas pour une longue durée, c'est un passage, une passerelle, après, il y a un accompagnement pour une recherche de logement social.

M. BERNEX.- J'ai une question de fond, étant donné que la Mairie garantit les travaux par l'emprunt, est-ce qu'il y a des gens au niveau de la Mairie qui sont dédiés à avoir un

regard sur le foyer pour savoir s'il n'est pas rendu vétuste plus vite que ce qu'il ne devrait être ?

Mme le Maire.- Non, ce n'est pas du tout la mission de la garantie. C'est une liaison entre la collectivité et ce bailleur social pour que nous ayons des contacts et ensuite la possibilité de travailler avec eux la politique du logement et l'attribution, mais nous n'avons pas cette prérogative-là, la loi ne nous permet pas d'aller jusque-là, c'est leur problème.

Mme PEPE.- Quarante ans ça reste une durée assez longue, dans quarante ans on aura encore besoin de foyers.

Mme le Maire.- C'est la politique financière, ça dépasse complètement la sphère publique. On aurait beaucoup à dire. Je pense que si vous ouvrez cette boîte de Pandore on fait une discussion politique de haut niveau.

M. GIORGETTI.- Avant de s'appeler ADOMA c'était SONACOTRA, quand les foyers se sont installés sur Port de Bouc c'était pour accueillir les travailleurs de la zone industrielle de Fos, les Aiguades c'était SONACOTRA, LOGIREM aussi, et SAMOPOR aussi, et c'était pour accueillir des travailleurs de Fos. Après il y a eu des évolutions de la population mais c'était toujours garanti par des fonds publics. Le président de SONACOTRA c'était quelqu'un de votre bord, c'était un élu de droite éminent, et pendant longtemps il a géré le conseil d'administration de l'ensemble de la SONACOTRA qui était sur le territoire national, cela date des années soixante et des poussières.

Mme le Maire.- C'est vrai que les particuliers empruntent sur vingt ans, mais lorsqu'on fait un programme de logements démultiplié d'ampleur c'est automatiquement sur quarante ans, c'est assez courant.

Qui est pour garantir l'emprunt ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°3 est adopté à l'unanimité

4/ CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE REGIONALE
POUR L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX PAR LES
LYCEES JEAN MOULIN ET CHARLES MONGRAND - ANNEE 2017-2018

Rapporteur : Monsieur Laurent BELSOLA (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Une petite précision, nous en avons parlé, dans quelque temps un gymnase sera construit dans l'enceinte du lycée Mongrand, donc je me doute que cette convention financière va évoluer dans le temps. Donc pour nos finances il faut commencer à y penser et à anticiper. Ce rapport est assez classique.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°4 est adopté à l'unanimité

5/ PROJET DE CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR
L'ENLEVEMENT, LA MISE EN FOURRIERE ET LE GARDIENNAGE DES
VEHICULES EN STATIONNEMENT GÉNANT

Rapporteur : Madame Stéphanie DI CESARE (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision ?

Mme PEPE.- J'ai du mal à suivre ; leur convention s'arrête au 1^{er} janvier 2019, vous voulez reconduire pendant cinq ans, après on s'engage jusqu'en 2024 ?

Mme le Maire.- C'est pour la durée totale de cinq ans, on ne rajoute pas cinq ans après 2019, c'est en tout cinq ans.

M. SIMITSIDIS.- De 2019 à 2024, avec une autre consultation.

Mme PEPE.- Ça ne changera rien ?

Mme le Maire.- On reconduit le marché.

M. SIMITSIDIS.- La Délégation de Service Public s'achève au 1^{er} janvier 2019 ; donc de deux choses l'une, soit on poursuit, on reconsulte sur une Délégation de Service Public sur cinq ans, donc on lance une consultation maintenant et ensuite pendant cinq ans on aura un délégataire, soit on le gère à l'intérieur par les services mais il faut des terrains, etc. C'est une autre possibilité de gérer puisque c'est une compétence au niveau des communes. Comme le contrat de concession des services s'achève on propose de relancer une consultation pour une période de cinq ans via une Délégation de Service Public.

Mme le Maire.- Pour qu'il n'y ait de solution de discontinuité entre le 1er janvier 2019 et le 2 janvier 2019.

Mme PEPE.- Je pensais qu'on prolongeait pendant cinq ans. Comme c'est écrit on avait l'impression qu'on reconduisait pendant cinq ans.

M. SIMITSIDIS.- On marque bien qu'on approuve le principe du recours à une concession pour cinq ans.

Mme le Maire.- Ça va mieux en le disant.

Y a-t-il d'autres demandes de précision ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

La rapport n°5 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire.- C'est beaucoup plus souple et c'est pratique.

Permettez-moi une petite digression. Puisqu'on parle des stationnements gênants, vous le savez, nous avons acquis du matériel de procès-verbaux numériques. Je tenais à réaffirmer de façon très forte aujourd'hui que, malgré les velléités de la Métropole à vouloir se porter acquéreur des parkings, pour l'instant nous avons sauvé les nôtres qui resteront gratuits. Et donc nous en avons profité pour rajouter des parkings qui nous manquaient depuis longtemps de façon d'urgence mais aussi temporaire sur l'avenue Pierre Semard. Vous avez pu constater qu'avec un peu de marquage au sol, du bitume passé pour enlever les nids de poule, et quelques plots, c'est-à-dire avec trois francs-six sous, nous avons augmenté d'une centaine de place la possibilité pour le quartier du Canal de pouvoir stationner gratuitement, et donc correctement, ce qui est demandé depuis de nombreuses années par les riverains et les commerçants parce que vous le savez tous, c'est un quartier historique dans lequel les concours de boules se déroulent depuis de forts nombreuses années, et dont vous pouvez constater l'ampleur qu'ils prennent, si bien qu'il nous faut souvent proposer le stade en stabilisé des Comtes pour ouvrir des terrains à divers concours. Le nombre de personnes qui viennent regarder ainsi que des participants se développant, les parkings que nous avons sur le quai de la Liberté ne sont plus suffisants, et pourtant ils s'étendent jusqu'au BCMO, ils s'étendent vers Maritima, etc. Lors des visites de quartiers nous avons convenu avec les habitants que nous essayerions de faire en sorte que les parkings du Sud vers Maritima, puissent être utilisés également par les sportives et sportifs, ou qui font du chi kong, ou de la gym volontaire, etc. tous les utilisateurs de l'arrière du dojo ; pourquoi ? Ces gens-là sont en général des sportifs donc ils peuvent un peu marcher, et en se garant sur le parking qui va jusqu'à Maritima ils pourraient éviter de gêner les riverains du début de la rue Paul Lombard jusqu'à l'ancienne cité SNCF, et ainsi permettre des usages divers et variés dans le quartier sans ennuyer les

riverains, permettre aussi à la boulangerie et au bar que les usagers se garent pas trop loin, mais sans se mettre en double file ; nous avons été obligés de mettre des coussins berlinois, etc.

Donc on essaie de répondre, à moindre frais, aux problèmes de stationnement.

Dernièrement, les membres de l'association qui sont chargés de récolter les fonds, pour financer les travaux de la Mosquée, ont demandé à la commission de sécurité afin de pouvoir ouvrir leur lieu de culte avec le début du ramadan. Donc pour toutes ces raisons nous avons décidé d'ouvrir ce parking Avenue Pierre Semard.

Cela dit, ce parking sera voué à évoluer car les traversées dont je vous parlais qui n'ont pas encore abouti entre le parking de Maritima et le Dojo, je vous parle du garage qu'il y a entre les appartements où habitait Madame TERIS et les premiers bâtiments SNCF, pourrait faire un passage fort agréable, ou du côté des entreprises un peu plus en abouchement vers le tunnel de la voie ferrée ; ce sont deux accès, mais pour l'instant nous n'avons pas réussi à les finaliser. Mais il faudra bien y parvenir car vous le savez, nous l'avons présenté lors des Rencontres pour la Ville et nous en avons discuté en Conseil Municipal, les terrains de ce plateau Port de Boucain où nous avons résorbé un ancien bidonville seront destinés à accueillir de nouveaux logements en accession à la propriété, et il faudra bien des parkings souterrains. C'est la grande orientation que nous avons décidée dans la commune, de faire en sorte qu'il y ait des places supplémentaires sous les futurs bâtiments dont vous savez qu'ils ne pourront pas dépasser trois ou quatre étages au plus. Pour l'instant, les bâtiments n'étant pas construits nous avons statué à moindre prix pour que tout s'organise au mieux et le plus rapidement possible.

Cela me permettait de vous faire cette information, et cela permet de donner la véritable information sur le territoire.

M. BERNEX.- En parlant de parking, il est prévu qu'on fasse pas mal de parkings, est-ce que la Mairie pourrait réfléchir par exemple aux zones commerciales comme la Respeldo, etc. où des voitures restent stationnées toute la journée, pour que les commerçants soient plus attractifs, pour que l'on puisse facilement les voir, que l'on mette une zone bleue sur l'ensemble de la Respeldo et les endroits où il y a des commerçants pour qu'ils puissent avoir plus de clients ?

Mme le Maire.- On travaille cette question, y compris avec les riverains qui habitent au-dessus, les commerces sont en dessous, et vous savez que ce qui nous importe c'est que tout le monde y retrouve ses petits. Donc avant de prendre une décision ferme et définitive il faut continuer d'étudier cette question, nous n'avons pas encore aboutit à une solution qui soit acceptée par tous, mais nous sommes en train d'y réfléchir.

Mme PEPE.- Je suis intervenue à la tribune pour dire que ces travaux étaient sans logique, et j'assume, par rapport à l'avenue Pierre Semard ; parce qu'une piste cyclable réduite c'est toujours en moins pour la sécurité. Je suis passée plusieurs fois le soir sur l'avenue Pierre Semard depuis qu'il y a les places, c'est difficile de circuler le soir quand tout le monde est stationné à cet endroit-là, même si la vitesse est réduite je trouve que ça reste dangereux, et je pense qu'il y avait d'autres urgences dans la ville, je le pense sincèrement, avant de créer ces places et de sécuriser ce boulevard qui n'est pas non plus dangereux, en tout cas à ma connaissance. Après c'est votre choix.

Il y a un mois je suis intervenue auprès de Madame PELT parce qu'au niveau de la Lègue il y a un trou béant, et quand on va au marché à la rue Albert Rey beaucoup de gens se cassent la

figure sur le trottoir, donc pour moi il n'y avait pas d'urgence. Mais j'assume, en tout cas pour moi il n'y avait pas d'urgence et ça reste sans logique.

Mme le Maire..- C'est votre point de vue, je le respecte, il n'y a pas de souci. Je pense qu'il ne faut pas avoir un point de vue sans écouter la réalité des riverains. Très honnêtement nous ne nous sentions pas, alors que nous n'avions pas encore réglé les problèmes qui nous avaient été soumis, d'en rajouter encore sans apporter un minimum de réponse.

Quant à l'exposition de ce problème supplémentaire à régler que vous évoquez, rien ne s'oppose.

Vous parliez des problèmes de sécurité et de pistes cyclables, je déplore aussi ce problème de pistes cyclables, mais il nous revient très fortement que les pistes cyclables qui sont à même la circulation des voitures sans protections particulières impressionnent énormément les vélos qui ne vont pas à la même vitesse que les voitures et ne sont en général pas empruntées. Sur Maurice Thorez, lorsque nous avons le trottoir anciennement peint en jaune un peu en décalé, les cyclistes qui sont capables de faire ces montées et ces descentes se sentent plus en sécurité. Donc nous menons la réflexion sur les pistes cyclables, c'est-à-dire les modes doux, en étroite collaboration avec notamment des techniciens de la DDTM, etc. Ce n'est pas simple du tout car il ne suffit pas de symboliser une piste cyclable pour qu'elle soit véritablement utilisée. Nous avons regardé, sur l'avenue Pierre Sépard il n'y a pas tant de cyclistes que cela qui l'empruntent s'il n'y a pas de continuité dans toute la ville ; donc ce n'est pas le lieu le plus fréquenté.

Dans l'urgence, pour mettre en sécurité la circulation, nous avons préféré symboliser des places marquées qui permettent aux gens de se garer en toute sécurité avec toutes les normes

qui ont été calculées par notre service voirie de façon à justement verbaliser ceux qui ne se mettent pas sur ces places-là ; et nous avons rajouté, ce qui est fort rare, mais puisque ça devient quelque part un parking traversant, des coussins berlinois, ce qui impose le trente kilomètres heure. Je sais que lorsqu'il n'y a personne qui est stationné on évite le coussin berlinois, on a envie de rouler aussi vite qu'avant ; mais on a envie d'embêter les gens qui veulent aller trop vite, on l'assume. Dans la ville il faut revenir à des actes de citoyenneté, lorsqu'on a le permis de conduire il faut se rendre compte qu'on est en grande responsabilité ; nous, élus, nous assumons de symboliser des endroits où il va y avoir énormément de fréquentation, donc il faut énormément ralentir, sinon c'est très insécuritaire mais on est hors la loi. Tout est calculé pour qu'avec une vitesse à trente kilomètres heure on ne soit pas en insécurité.

J'ai mis des coussins berlinois en accord avec la majorité, on a mis une zone à trente kilomètres heure, on a symbolisé des places de parking, à partir de là si tout le monde respecte bien les règles tout le monde est en sécurité. C'est pour vous rassurer.

Après je respecte votre appréciation, mais voici les arguments sur lesquels nous nous sommes basés pour prendre cette décision.

**6/ NATATION SCOLAIRE - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE PORT DE BOUC
- AQUAFORM SARL - L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Rapporteur : Madame Monique MALARET (Lecture du rapport)

Ce n'est que pour les CP et pas les CE1.

Il s'agira de douze séances par cycle pour ces élèves-là. On nous informe que pour l'apprentissage de la natation il faut dix séances. Je pense que c'est très bien.

Mme le Maire.- Oui, comme cela on palie aux difficultés de créneaux qui ne nous sont pas donnés par les villes qui ont la chance de pouvoir avoir cet équipement parce qu'ils ont les moyens de le faire fonctionner.

En tout cas l'accord que vous avez passé, Madame l'adjointe à l'éducation, est particulièrement intéressant, je vous en félicite, je suis très fière et très contente aussi que la société Aquaform ait eu cette écoute attentive aussi. Comme quoi nous sommes ouverts à des partenariats multifformes lorsque notre population y trouve son compte.

M. BERNEX.- Pour compléter ma connaissance, où est Aquaform, que font-ils et comment ça se passe ?

Mme MALARET.- Ils sont sur la zone artisanale de Saint-Mitre. Nous les avons rencontrés, l'enseignant sera responsable des élèves de l'école mais avec deux éducateurs spécialisés.

M. BERNEX.- Ils iront vers une piscine ?

Mme MALARET.- Oui, c'est un petit bassin. Je dois préciser quand qu'il y a des cours doubles CP/CE1 dans une école, on prend évidemment la classe entière, mais c'est essentiellement pour les CP.

Mme le Maire.- Les CE1 auront déjà été initiés en CP.

Mme PEPE.- On ne peut qu'approuver cette proposition.

Le petit bassin se trouve dans les locaux d'Aquaform à Saint-Mitre où ils iront ailleurs ?

Mme le Maire.- oui.

Mme PEPE.- Comment ça se passe au niveau du transport ?

Mme le Maire. - C'est la Ville. Cela va nous coûter un peu mais c'est important.

Je pense qu'après avoir été autant -n'est-ce pas Evelyne, je dis cela parce que tu es responsable de la Politique de la Ville à l'échelle du Conseil de Territoire- après avoir été autant humiliés par le Président Macron... je pense que vous l'avez ressenti, en tout cas dans le groupe nous en avons parlé, nous avons senti que nos populations à Port de Bouc ont été humiliées par le Président, c'est scandaleux de porter de tels propos et de stigmatiser autant ces habitants des quartiers populaires. Je ne me suis pas du tout reconnue et pourtant j'en viens. C'est dramatique pour un Président de la République de dire des choses pareilles. Vous avez vu le Maire de Sevran, etc. je ne ferai pas la liste, le nombre de maires qui ont démissionné ou qui l'ont évoqué, je vous rappelle le maire de Fos qui n'a pas les mêmes réalités que nous, je prendrais bien son budget, il n'y a pas de problème ; c'est scandaleux de ne pas reconnaître tout le travail en proximité fait avec si peu de moyens.

Un collègue à moi, Monsieur Philippe RIO, et un autre collègue, Monsieur Azzédine TAÏBI, tous deux maires de communes en Politique de la Ville, le premier à Grigny, le second à Stains, ont fait un état des lieux de leurs communes en termes d'équipements, de budget, de dotations en postes d'enseignants, donc sur l'enseignement et l'éducation nationale, leur école la mieux dotée n'arrive pas à la cheville de l'école la moins bien dotée des villes qui ne sont pas en Politique de la Ville, et après on dit qu'on injecte des milliards à perte dans les quartiers... mais qu'on rétablisse l'équité républicaine, que les mêmes moyens soient donnés ! . C'est ce que nous recherchons chaque fois dans nos dispositifs politiques de la ville, NPNRU, etc.

Non, nous ne faisons pas l'aumône, nous essayons de rétablir les règles républicaines, et nous sommes d'ailleurs en train de l'illustrer ; impossibilité, à cause de l'étroitesse de notre budget de fonctionnement, d'imaginer faire fonctionner une piscine à Port de Bouc. Je pense qu'avec l'adresse que nous avons et les bonnes relations que nous avons avec les collectivités territoriales qui nous entourent que ce soit le Département, que ce soit la Région, ou autres, on pourrait imaginer avoir des subventions pour construire une piscine, mais pas le budget pour la faire fonctionner. Tu y as beaucoup travaillé, Alain, après toi Laurent s'y casse les dents aussi, nous n'y parviendrons pas.

Donc vous le voyez, le budget communal s'adapte et va chercher auprès des prestataires privés cette possibilité d'aller à la piscine, plus, et vous le soulignez, je vous en remercie, la nécessité d'adapter un transport scolaire ; donc plus d'essence, nous allons adapter l'assurance du bus et nous allons le mobiliser sur un temps plus important puisqu'on va plus loin que dans la ville. C'est donc une organisation qui nous coûte plus cher que par exemple les petits Fosséens ou les petits Martégaux, qui ont une piscine chez eux.

La démonstration est faite que dans les villes en grandes difficultés, lorsqu'elles veulent donner les mêmes conditions d'apprentissage de la nage par exemple... en plus nous sommes une des rares villes où la ville donne sur la mer, on peut aller à la plage en sortant de la maison, donc apprendre à nager n'est pas du luxe, et bien voilà ce que cela nous coûte.

Excusez-moi d'utiliser autant de passion, mais certaines personnes, même les plus hautement placées, pourraient tourner sept fois leur langue dans leur bouche, ou alors je leur fais un procès d'intention, c'est que véritablement leurs visées politiques ne sont vraiment pas bonnes pour notre pays.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°6 est adopté à l'unanimité

7/ NATATION SCOLAIRE - CONVENTION AVEC LA SARL AQUAFORM

Rapporteur : Madame Monique MALARET (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Voilà ce que cela nous coûte.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°7 est adopté à l'unanimité

8/ CHANGEMENT DE DENOMINATION DE L'ECOLE PRIMAIRE DES ARCADES

Rapporteur : Madame le Maire

C'est un changement de dénomination oui et non, parce qu'en fait cette dénomination va à peine un peu changer, nous allons rajouter la dénomination « Ecole des Arcades, Monsieur Louis Azémard » qui a été enseignant dans cette école de 1964 à 1981, voire même directeur.

Un gros travail s'est mis en place avec des élèves de l'école, leurs enseignants et Madame la directrice, les enfants de Monsieur Azémard, et beaucoup d'anciens élèves de l'école qui y sont très attachés car c'est à leur demande sur un courrier cosigné d'une cinquantaine de personnes je crois, que nous accédons à cette volonté de rajouter à l'école primaire des arcades le nom Louis Azémard.

Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°8 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire.- Je donne mandat maintenant de l'annoncer officiellement à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

9/ COMPOSITION DES INSTANCES CONSULTATIVES DANS LE CADRE DES PROCHAINES ELECTIONS PROFESSIONNELLES PREVUES LE 6 DECEMBRE 2018 AU SEIN DE LA MUNICIPALITE DE PORT DE BOUC AU REGARD DE L'EFFECTIF ET DE LA PROPORTION HOMME / FEMME APPRECIEE AU 1^{ER} JANVIER 2018.

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Il nous faut ce soir délibérer sur l'organisation au sein de la municipalité de ce scrutin.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°9 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire.- Par la délibération à l'unanimité nous leur permettrons ces élections.

10/ DEMANDE D'OUVERTURE DOMINICALE

Rapporteur : Madame Fatima LOUDIYI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Est-ce que nous renouvelons notre autorisation ? Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°10 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire.- On fera bien attention de bien corriger l'erreur.

J'en profite aussi pour vous donner l'information selon laquelle j'ai bien reçu le responsable des Carrefour Contact dont celui de la Respellido ; à l'heure où je l'avais reçu ce Monsieur m'avait informée qu'une démarche avait été faite pour

trouver un repreneur. Depuis je n'ai plus d'information, si ce n'est par liste internet consultable par n'importe qui d'ailleurs, donc nous avons appris par les réseaux sociaux, information délivrée à toute personne qui veut bien la lire, sans avoir la décence de redemander un rendez-vous pour véritablement l'expliquer, que le Carrefour Contact de Port de Bouc fermerait en juillet 2018.

Je rappelle nos discussions sur le CICE qui a été reçu et où je maintiens que si aujourd'hui la Respelido est si belle c'est bien sûr grâce à nos travaux et à la longue concertation - n'est-ce pas Béatrice- que nous avons menée avec les commerçants, les riverains, etc. mais aussi et surtout parce que les commerçants de Port de Bouc sont là, qu'ils font parfois le dos rond quand les moments sont très compliqués, et ont une qualité d'accueil de leurs clients qui permet d'avoir envie de venir dans leurs commerces.

J'ai le plaisir de vous dire qu'en même temps que Carrefour s'en va une boucherie va s'ouvrir samedi ; c'est un petit de Port de Bouc qui est passé entre les mains de bouchers de Port de Bouc mais qui a suivi ses études et qui va ouvrir une boucherie-charcuterie en centre-ville. Donc big up pour nos commerçants de Port de Bouc, mauvaise note pour Carrefour, et grosse colère pour la BNP. En général ils ont envoyé un courrier pour vous dire que vous changiez de banque ; ils se rappelleront que s'ils ne font pas de démarche officielle ils continueront de nous payer le loyer qu'ils nous doivent parce qu'il y a des règles. A bon entendeur, salut ! Quand on est une banque, quand on est une multinationale telle que Carrefour ou autre, les pratiques sont assez peu élégantes que respectueuses, et je n'ai toujours pas à ce jour de demande de rendez-vous de la part de la BNP pour me dire qu'ils vont partir. Vous ne savez pas que la BNP déménage ? Vous voyez comment ils font cas des élus de Port de Bouc !

Mme PEPE.- Ils n'ont pas informé la Poste.

Mme le Maire.- Les clients ont reçu un courrier, j'ai eu la chance de le savoir grâce à une commerçante de la Respelido qui m'a demandé si j'étais au courant que la BNP allait déménager, elle m'a dit qu'elle allait être bien embêtée en tant que commerçante de ne plus pouvoir aller juste à côté pour faire ses dépôts à la banque, que ces comptes ne sont pas sur Martigues, qu'elle venait de faire pas mal de travaux, qu'elle avait un crédit, qu'elle n'allait pas pouvoir changer de banque, et elle m'a demandé si je pouvais faire quelque chose. Nous avons sollicité la BNP mais nous n'avons eu aucune réponse.

Voilà comment ça se passe dans ce monde, excusez-moi l'adjectif mais c'est le qualificatif, capitaliste, c'est très sauvage.

Excusez encore ma passion, mais il y a des raisons de colère en ce moment. Je sais que les Port de Boucains ont beaucoup de colères à exprimer, mais les élus aussi, et la première magistrate à la tête pour relayer ces colères-là.

Donc ils paieront le loyer tant qu'ils n'auront pas fait les choses en bonne et due forme, et nous les assignerons s'ils ne nous le paient plus. N'est-ce pas Monsieur le DGS, vous suivrez cela de près. J'entends Monsieur Bernex le penser très fort.

11/ CESSION PAR LA COMMUNE DE TERRAINS COMMUNAUX SIS LES BERGES DU CANAL

Rapporteur : Madame Béatrice GIOVANELLI

Les occupants concernés par cette cession ainsi que les conditions et les caractéristiques de vente sont précisés dans le tableau ci-annexé. Cela concerne deux terrains occupés à

usage de garage ; il s'agit de Monsieur Alain GASZCZUK et de Monsieur Gaby ABLACHI.

C'est donc la vente de deux garages.

Mme PEPE. - C'est reparti pour un tour, c'est passé le 4 mai sur Maritima « l'association des riverains repart en justice ».

Mme le Maire. - Ils doivent nous donner cent euros, lorsqu'ils vont perdre la deuxième fois, je ne sais pas combien. Des gens qui ne veulent pas qu'on les protège font ce qu'ils veulent, tant pis pour eux. Je baisse les bras.

Je trouve qu'il y a des gens qui sont têtus dans la bêtise, et qui entraînent des gens avec eux sur des mauvaises bases très électoralistes, on le sait. J'espère que les gens seront jugés, mais je fais confiance à la population, on peut se faire avoir une fois mais pas deux. Après tant pis.

Merci.

Qui est pour ? La majorité, le Groupe de Madame Pèpe, Monsieur Pinet.

Qui s'abstient ? Monsieur Bernex.

Le rapport n°11 est adopté à la majorité, le Groupe de Madame Pèpe, Monsieur Pinet - Abstention de Monsieur Bernex

12/ MOTION CONTRE LA PRIVATISATION DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Rapporteur : Monsieur Marc DEPAGNE (*Lecture de la motion*)

« Depuis le terrible incendie de 2000 nous avons ensemble développé des actions de sensibilisation, de reboisement, de prévention des incendies, de surveillance.

Notre forêt, dans l'environnement industriel qui nous entoure, représente notre « poumon vert ». Elle est un espace de loisirs, de convivialité, d'observation de la nature et d'apprentissage de l'environnement précieux.

L'ONF gère cette forêt pour le compte du Conseil départemental et de la Ville, ainsi que pour son champ de compétences propres.

Une réforme de l'ONF serait en train de se préparer. La modification du mode de gestion actuellement en EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) pourrait permettre de remplacer progressivement tous les emplois publics par des emplois privés.

Outre le statut des agents qui est attaqué, les missions de l'ONF sont également en danger.

En effet, les syndicats dénoncent la volonté de la Direction de faire de la forêt publique française une "usine à bois".

L'intersyndicale accuse la Direction de prétexter, "comme à la SNCF", un "déficit creusé par des décisions gouvernementales" pour remettre en cause le statut d'établissement public de l'ONF. Elle estime également que la Direction "tente de faire passer en force une convention collective qui revoit à la baisse les rémunérations de nombreux salariés".

Depuis septembre 2017 les syndicats réunis demandent l'ouverture de négociations aux ministères de tutelle qui s'y refusent, entraînant un climat social délétère.

Pour répondre à des exigences européennes en matière d'augmentation de la biomasse, à savoir la production d'énergie par le bois, l'objectif du gouvernement est de fournir de plus en plus d'arbres dans les centrales thermiques. Loin d'organiser cette production en fonction des besoins, grâce à une

planification, l'objectif serait de céder au privé notre patrimoine naturel, déséquilibrant l'écosystème de notre territoire. Syndicalistes forestiers et militants du réseau SOS forêt s'inquiètent du développement d'une telle filière comme un facteur « d'industrialisation de la forêt ». « Avant de répondre à un besoin économique, l'exploitation forestière doit s'adapter aux besoins écologiques en matière d'hydrologie, de biodiversité, et aux besoins sociaux, c'est-à-dire à l'usage des loisirs de la forêt », dit le forestier Lorrain Nicolas Gomez, syndiqué au Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel (Snupfen).

Le Conseil Municipal de Port de Bouc réuni le 29 mai propose une motion pour soutenir les agents de l'ONF déterminés à protéger la forêt publique. Fortement concernés dans notre ville nous sommes particulièrement sensibles à cette question, car les conséquences d'une privatisation rampante de la forêt seraient catastrophiques : suppression des actions de prévention, marchandisation du bois notamment, etc.

Il est urgent que les ministères de tutelle acceptent un dialogue et que le gouvernement prenne ses responsabilités en matière d'écologie et de préservation du patrimoine naturel ».

Je vous remercie.

Mme le Maire. - Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Mme PEPE. - La France est le troisième pays européen pour sa surface forestière après la Suède et la Finlande, un vrai patrimoine qui nous donne des responsabilités pour le conserver. Nous ne pouvons pas accepter raisonnablement que nos forêts deviennent des usines à bois. Même si l'ONF a pour objectif de répondre aux besoins des hommes grâce à la production de bois, préserver l'environnement, et accueillir le public, il a aussi un rôle de la police de la nature.

Les décisions européennes, comme celle d'augmenter la biomasse, ne doivent pas se faire au détriment de la biodiversité, de la sécurité de nos forêts et des conditions pour les agents, c'est pour cela que ce soir nous voterons favorablement à cette motion.

Mme le Maire. - Je vous en remercie.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? (Aucune autre demande n'est formulée)

Qui est pour adopter cette motion ? La majorité, le Groupe de Madame Pèpe, Monsieur Pinet.

Qui s'abstient ? Monsieur Bernex.

Je vous remercie.

La motion est adoptée à la majorité, le Groupe de Madame Pèpe, Monsieur Pinet - Abstention de Monsieur Bernex

13/ MOTION : POUR UNE POLITIQUE DE LA VILLE DIGNE DE CE NOM

Rapporteur : Madame Evelyne SANTORU-JOLY (Lecture de la motion)

« Réuni en ce jour, mardi 29 mai 2018, le Conseil Municipal de Port de Bouc constate avec colère et regret l'absence de dispositions économiquement et socialement efficaces, en direction des populations habitant les quartiers fragilisés.

Le Conseil Municipal considère l'énumération, par le Président de la République, d'une liste de mesures dépourvues de solidarité et d'actions concrètes de l'Etat, humiliante pour l'essence même de la République et méprisante pour les hommes et les femmes qui habitent dans les territoires précarisés.

L'Etat ne doit pas chercher d'échappatoire, il doit assurer en premier lieu le « droit commun », c'est-à-dire assumer ses missions sur tout le territoire français de façon équitable ; il doit accompagner plus et mieux les zones fragiles : or c'est l'inverse. On constate dans de nombreuses communes moins de services de l'Etat et des effectifs sous dotés.

De plus, au moment même où le Plan de Rénovation Urbaine semble en sommeil, où le ministère de l'économie préconise la réduction des aides sociales (notamment de l'APA et de l'APL), au moment où le Président de la République se prononce pour la dévitalisation des services publics et ampute les moyens des collectivités, il rejette le financement des projets associatifs et confie à nouveau aux collectivités la charge financière et humaine de résoudre la situation des « banlieues ».

Cette incohérence est dramatique pour les six millions d'habitants des quartiers prioritaires, mais aussi pour les quinze millions de personnes qui vivent dans les territoires oubliés que sont les zones rurales et les quartiers populaires.

A Port de Bouc, ville de 17 000 habitants, elle est dramatique pour l'ensemble de notre population où 18,5 % de la population active est en recherche d'emploi, où près de 55 % des ménages sont non imposables sur le revenu, où 38 % vivent en quartier prioritaire. A titre d'exemple, dans un des quartiers retenus d'intérêt national, la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Le budget de notre commune étant d'ores et déjà insuffisant pour répondre activement aux besoins exprimés par notre population, il ne saurait souffrir de dépenses supplémentaires relevant de la solidarité nationale et donc de l'Etat. Cette méthode choisie par le Président de la République accentuera les discriminations dont sont victimes les populations des quartiers en difficulté et intensifiera leur précarisation.

Parce qu'enrichir celles et ceux qui ont déjà beaucoup trop et appauvrir celles et ceux qui n'ont pas assez n'est pas digne de la République du 21ème siècle, le Conseil Municipal de Port de Bouc, solidaire et signataire de l'appel de Grigny, demande au Président Macron de repenser sa démarche, de réexaminer les préconisations du plan présenté par Monsieur Borloo, à l'écoute des acteurs de la Politique de la Ville, dans un consensus autour des attentes de terrain, toutes tendances politiques confondues. Ce plan de relance concerne toutes les communes de France et tous les territoires oubliés de la République. Il entend redonner à la rénovation urbaine un outil performant à même de corriger les impacts négatifs constatés unanimement d'une gestion trop lourde et trop complexe.

Constitué d'élus de terrain, le Conseil Municipal de Port de Bouc engage avec la population et avec ses partenaires institutionnels un projet de Ville pour faire face aux enjeux économiques et sociaux d'aujourd'hui et de demain. Il s'attache à fédérer de nouvelles synergies pour revaloriser les quartiers et réduire les inégalités sociales. Cela demande d'apporter des moyens nécessaires pour apporter un nouveau souffle aux piliers fondamentaux de l'identité républicaine : L'Education, l'emploi-insertion, le développement économique solidaire et durable, l'environnement, la tranquillité publique et l'Education populaire. La ville de Port de Bouc s'y attèle : Inciter les institutions concernées à créer des filières de formations au service de toutes les réussites, de lutter contre les discriminations, de favoriser l'accès aux droits pour tous, afin de pouvoir vivre dans des quartiers attrayants.

Le Conseil Municipal appelle donc l'Etat à prolonger son partenariat aux côtés de la population port de boucaine à travers des mesures qui, dans les intentions et dans les actes, placent toute la population au cœur des valeurs républicaines. Nos quartiers croisent des initiatives formidables et des

handicaps considérables, à ce titre ils doivent être pris en compte de façon conséquente et respectable par la Nation ».

Mme PEPE. - Effectivement, les propos du 22 mai dernier sur la mise à la marge par le Président de la République du plan proposé par Monsieur Borloo ne peuvent que renforcer ce sentiment de colère et de frustration des élus locaux.

Concernant Port de Bouc, quand on compare les données de 2016 par rapport au rapport 2017, nous voyons qu'il y a eu des améliorations, une baisse du taux de chômage assez significative dans nos quartiers ; certes dix ans c'est long, mais les mesures prises dans le cadre de la Politique de la Ville fonctionnent, même si c'est doucement.

Port de Bouc a encore besoin de la Politique de la Ville et l'Etat doit donner les moyens suffisants à notre commune ainsi qu'aux autres communes de France, pour qu'enfin notre ville puisse un jour sortir de ce dispositif dans lequel on se trouve depuis près de quarante ans.

C'est pour cela que nous voterons aussi favorablement ce soir à votre motion.

M. GIORGETTI. - J'apprécie beaucoup votre déclaration, Madame Pèpe, que je trouve objective ; parce que même si Monsieur Borloo n'est pas de notre bord il a fait un travail, je pense que le fait qu'il ait été maire d'une ville importante, Valenciennne, chose que n'a jamais été notre Président de la République, maire dans une ville où le chômage était important avec les fermetures des mines, etc., il a été à l'initiative de faire venir Toyota, etc. je pense qu'il a eu des aides au-delà de l'Etat pour attirer un industriel de cette dimension-là, mais je crois qu'il a fait un travail objectif avec l'ensemble des maires toutes tendances confondues. C'est sûr que ça a représenté beaucoup d'argent, mais il a fait un diagnostic comme quoi toutes ces villes-là avaient 30 % de dotations de moins que

les autres, financières et d'autres puisque ça a été évoqué par le Maire.

J'ai écouté les chiffres des élus y compris de toutes tendances confondues du 93, que ce soit en matière d'éducation, etc. c'est en dessous de toutes les autres, alors qu'il y a besoin au moins dans le cadre de la légalité républicaine de mettre les gens à niveau.

J'ai écouté le dernier rapport de la cour des comptes, un organisme neutre qui fait ressortir 93 milliards de niches fiscales dont plus de 80 % concernent les entreprises ! je ne suis pas contre le fait qu'on aide les entreprises, mais certaines ne devraient pas être aidées ; ceux du CAC 40 qui cette année ont fini champions du monde du ballon, eux ils ont été champions du monde de la redistribution des actions, en pourcentages ils ont fait mieux que les Etats-Unis, que les Anglais, que les Australiens, mieux que tous les pays libéraux ou ultralibéraux. Là il y a une anomalie flagrante, on ne prête pas à ceux qui en ont besoin, parce que c'est notre argent, et il faut arrêter. Je pense que les élus de toutes tendances confondues pourraient dire que ça suffit, parce qu'il y a des besoins à satisfaire dans notre ville, des besoins d'éducation, de sécurité publique, d'insertion, de formation, il faut arrêter avec ces injustices !

Avec le CICE le patron des patrons avait affiché un million d'emplois mais où est-il le million ?

Je crois que cette proposition de motion va être prise dans de nombreuses villes, ça doit mettre les élus et les populations en action parce que ce n'est plus possible, sans compter ce que ça donnerait au niveau du boulot.

Donc je partage cette intervention, en même temps je remercie Madame Pépe de l'avoir faites honnêtement, c'est

appréciable, et notre réflexion doit aller au-delà parce qu'il y a de l'argent.

M. BERNEX. - Je voulais revenir aux accords qui ont été signés l'année dernière ou il y a deux ans au sujet de la rénovation de certains quartiers ; malheureusement dans le Sud on n'en faisait pas partie étant donné qu'il y avait un index qui dépassait des revenus qui ne nous permettait pas d'être... est-ce que cet argent qu'on nous a promis sur cinq ans est remis en question ou pas ?

Mme le Maire. - Il n'y a plus de demandes d'intervention ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Je vais faire une réponse globale.

Tout d'abord, permettez-moi de m'associer à ce que vient de dire René, et de remercier Evelyne de nous avoir proposé au vote cette motion qui est effectivement proposée dans beaucoup de villes, y compris des villes rurales qui sont en soutien, et merci à Madame Pèpe d'être dans la cour des élus responsables. C'est très important de ne pas se foutre de la tête des gens ; quand à un moment donné on réclame le droit d'être un élu de notre nation, quel que soit le niveau dans lequel on est élu en termes de responsabilité, cette honnêteté intellectuelle est nécessaire car les gens ont véritablement besoin que ceux qui se réclament d'être de cette responsabilité l'endossent véritablement pour la population et pas pour se servir d'eux-mêmes. Les gens n'en peuvent plus de cela.

Vous le savez dans les différentes discussions que nous avons pu avoir dans la majorité, dans l'opposition, je suis très attachée à la démocratie, la démocratie c'est exprimer une opinion. Lorsque des décisions comme celles que le Président Macron a décidé de prendre sont iniques, il nous appartient de créer une majorité d'opinion pour faire comprendre que ce n'est pas possible.

Pour répondre plus concrètement à votre question, Monsieur Bernex, nous sommes en train d'interroger les services déconcentrés de l'Etat avec lesquels nous travaillons sur le NPNRU, et ils nous rassurent toujours en nous disant que notre projet est un projet d'envergure, un projet qui passe dans notre région, je ne parle pas que du département, que Miramas et Port de Bouc sont deux villes sérieuses, et que ce sont des projets qu'ils ne pourront pas nous laisser abandonner par manque de suivi de ces problèmes de financement. Donc s'il y a des projets à sauver ce sont les nôtres. Maintenant, quand on leur demande véritablement ce qu'il en sera, ils ne se prononcent pas, mais les paroles nous incitent à penser que nous devons revoir à la baisse les chiffres qui nous avaient été annoncés, on ne sait pas de combien. On sait que par exemple sur la Politique de la Ville, eu égard les problèmes de budget que nous connaissons tous, collectivités locales et territoriales, par exemple pour le Département c'est une baisse de 20 % sur les associations, la Région c'est fini mais nous le savons, c'est un engagement politique de leur part, c'est terminé. La Région PACA ne va plus financer les politiques volontaristes en direction des populations les plus fragiles, c'est fini. Vous vous doutez bien que je ne partage pas du tout cette option politique, nous sommes obligés de faire avec parce que nous n'avons pas le choix, c'est fort dommageable pour un grand nombre d'associations et pour notre intérêt régional du NPNRU, car il y a un quartier intérêt national et un d'intérêt régional sur notre commune.

Vous nous connaissez, nous ne sommes pas résiliés à garder l'arme au pied, nous continuons de défendre notre projet parce que c'est un projet qui répond aux besoins des habitantes et des habitants et au besoin de développement de notre commune.

Permettez-moi de vous remercier, Madame Pèpe. A contrario de ce qui se passe avec la BNP et Carrefour, des

enseignes nationales qui sont dans les catégories que Monsieur Giorgetti vient de décrire, s'en vont du territoire, et donc de Port de Bouc, et donc enlèvent de l'emploi à Port de Bouc, car dans le même temps, je le répète encore une fois, des Port de Boucains comme Florian ERRERA va ouvrir une boucherie à Port de Bouc. Donc les Port de Boucains sont ceux qui œuvrent pour eux-mêmes, ce n'est pas vrai que nous sommes assistés de l'extérieur. Je remercie René de le remettre sur le devant de la scène, si nous avons bien une fierté à cultiver c'est cette fierté d'être Port de Boucains. Le sort qui nous est fait est particulièrement difficile, donc puisons dans notre rassemblement les forces pour continuer d'avancer.

Je vous remercie d'exprimer aussi fortement et clairement ce positionnement, nous ne manquerons pas de l'afficher dans tous les lieux où nous nous rendons pour défendre notre ville, et ça a du poids ; je peux vous dire que nous sommes entendus, encore faut-il que le Président de la République écoute les voix.

Le 14 juin je me rendrai à la Seyne sur Mer dans ce regroupement de maires et d'élus qui se réclament de l'appel de Grigny auquel nous faisons référence, pour continuer d'avancer sur notre projet, car nous avons élaboré des propositions qui ont été versées au plan Borloo, et nous continuons d'avancer sur la thématique de la sécurité. Donc nous ne lâchons rien. Ce n'est pas qu'une formule, c'est dans les faits.

Nous allons maintenant concrétiser notre vote, qui se prononce en faveur de la motion présentée pour la Politique de Ville digne de ce nom ? L'unanimité du Conseil Municipal de Port de Bouc, nous sommes une force, je vous remercie.

La motion est adoptée à l'unanimité

Mme le Maire.- Je vous souhaite une bonne soirée et je vous donne rendez-vous fin juin pour le dernier Conseil Municipal, en principe, avant la saison estivale. Merci.

La séance est levée à 19 h 15

